



Syndicat national de l'enseignement public  
Académie de Nice

**Déclaration liminaire**  
**CAPA de l'échelon spécial de la**  
**Classe Exceptionnelle des PLP**  
**Du vendredi 3 juillet 2020**

Monsieur Le Recteur, Mesdames, Messieurs,

Des évènements sans précédent ont marqué l'année scolaire qui s'achève : une contestation sociale très profonde au sujet de la réforme des retraites ; plus spécifique à notre maison l'Éducation Nationale, une autre protestation coûteuse en énergie humaine et en doutes a concerné la réforme du lycée et des épreuves du Baccalauréat, la co-intervention, le chef d'œuvre en LP ; enfin, fauchant tout sur sa route, la pandémie de Covid19 et ses conséquences effarantes sur le système scolaire en particulier, en ce qui nous concerne.

Les exécutants du système scolaire, des chefs d'établissement aux professeurs en passant par l'ensemble des professionnels intervenant sur le terrain dans les établissements scolaires, sans oublier les cadres et personnels administratifs des rectorats, sont fatigués voire épuisés.

Si le télétravail a permis d'assurer la continuité de l'activité, il est indispensable d'établir un véritable droit à la déconnexion et de revoir les moyens et les conditions du télétravail. Ceci est indispensable si nous ne voulons pas connaître une explosion de risques psycho-sociaux dans les semaines à venir. La mise en place du livret scolaire numérique dans l'urgence avec des délais très courts a manqué de coordination et d'harmonisation. Cela a également renforcé le stress des enseignants.

**Nous allons bientôt nous retrouver en congés d'été, déboussolés et surtout pétris d'incertitudes sur ce que sera, ou simplement pourra être, la rentrée de septembre. L'école de la confiance est devenue celle des inquiétudes, des craintes, des peurs.**

Quid de la situation sanitaire, quid de l'adaptation des programmes après une année amputée de 3 mois de cours réels, quid des réductions d'horaires disciplinaires, quid des postes partagés, quid du devenir des contractuels, quid des contentieux des mutations ?

**Le dialogue social avec le ministère est une vitrine utilisée pour la communication aux médias, mais de notre point de vue, il n'est pas une réalité. L'an 1 de la fin du paritarisme ne permet le constat d'aucune amélioration due à cette mesure promulguée dans le cadre de la réforme de la fonction publique.**

L'urgence est de restaurer la confiance, la communauté éducative a un besoin fort de perspectives et de confiance en l'avenir. Elle veut des signes forts de reconnaissance et de cohésion sociale.

En somme arriver à une Education Nationale plus humaine. Il est temps d'associer l'humain au cœur des réflexions et des décisions des DRH et qu'elles s'appuient sur les représentants du personnel. RH doit être synonyme de Reconnaissance Humaine.

Les compétences des enseignants doivent aujourd'hui être reconnues. Et ce n'est pas par le faible nombre de promus à la classe exceptionnelle (13 sur les 2 viviers), ni par l'opération lancée par le ministère des « open badges » ("Des badges pour valoriser votre engagement pendant l'épidémie de coronavirus au cours de l'année scolaire 2019-2020") qu'elles le seront. Les professeurs n'ont pas besoin de badges, ni de breloques. Ils ont besoin de pragmatisme, de mise en valeur de l'aspect scientifique de leur métier, de valoriser les connaissances et la culture.

Les professeurs ont besoin qu'on mette en avant leur travail comme ciment de la République. Ils doivent bénéficier d'une réelle revalorisation et être soutenus et accompagnés dans leur engagement professionnel.

Concernant l'étude des documents de la classe exceptionnelle :

La note de service 2019-039 précise également plusieurs points :

*- Afin de fluidifier l'accès à l'échelon spécial (nombre de promotions possibles fixé à 20 % de l'effectif du grade classe exceptionnelle de chaque corps), une attention particulière sera portée aux promovables qui sont le plus expérimentés (le plus proche de la retraite).*

Certes, mais à force d'attendre d'être au plus proche de la retraite, certains l'ont déjà demandé. Donc devront-ils prolonger leur carrière pour pouvoir en bénéficier ? En auront-ils la possibilité ?

Que chacun puisse se reposer : il n'y a pas de doute que la rentrée qui s'annonce nécessitera courage, lucidité et énergie.

Les commissaires paritaires AD CFE CGC